

<http://gec.venissieux.org/Projet-de-territoire-de-la-CTM-Portes-du-Sud>



Projet de territoire de la CTM Portes du Sud

- Interventions -



Date de mise en ligne : jeudi 30 juin 2022

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Le projet de territoire décline les orientations du Pacte de cohérence métropolitain sur le territoire de la Conférence territoriale des Maires des Portes du Sud. Il est le fruit d'un travail constructif avec la Métropole et les autres communes de la CTM des Portes du Sud : Saint-Fons, Corbas, Feyzin et Solaize.

Dans le cadre du volet financier du Pacte de cohérence, 3 projets d'envergure feront l'objet d'un financement métropolitain particulier sur le territoire de la CTM des Portes du Sud : création d'une cuisine centrale pour les communes de Saint-Fons, Corbas, Feyzin et Solaize ; liaison entre les poumons verts des 5 communes de la CTM des Portes du Sud ; et restructuration de la place Sublet-Barbusse à Vénissieux.

Le fait que cette requalification soit retenue parmi les 3 projets financés est une très bonne nouvelle. Cela va contribuer à l'évolution globale du centre-ville de Vénissieux, projet de long terme porté par la Ville et de la Métropole.

Parallèlement au projet de restructuration de la place Sublet-Barbusse, la Ville et la Métropole ont lancé en 2021 une expertise commerciale, qui vise à définir une stratégie en matière de développement et redéploiement commercial sur le secteur du centre-ville. Cette étude part de l'analyse de l'environnement commercial du centre-ville, qui fait notamment apparaître une vacance commerciale préoccupante ainsi qu'une offre peu qualitative. Elle vise ensuite à identifier les effets de leviers urbains et opérationnels permettant d'améliorer les critères de commercialité. Il s'agit de définir un plan de redynamisation et de fixer des orientations quant à l'évolution des différents linéaires commerciaux.

Ce projet de requalification du cœur marchand historique nécessite une approche pluridimensionnelle, avec une réflexion large sur la stratégie commerciale, mais également sur les espaces publics, les mobilités, l'habitat... Un comité de pilotage partenarial, incluant notamment la Ville, la Métropole, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat, a donc été mis en place, ainsi qu'une gouvernance de projet.

Cette stratégie globale de requalification du centre-ville s'appuie sur les leviers métropolitains. En effet, le droit de préemption urbain de la Métropole, défini par le PLU-H, facilite l'acquisition des fonciers au profit de projets visant l'intérêt général et public.

Par ailleurs, comme nous en avons délibéré lors du Conseil municipal du 6 décembre 2021, la modification du Pacte d'actionnaires de la SEM patrimoniale du Grand Lyon a permis d'élargir le champ d'intervention de la SEM aux commerces et activités économiques situés en dehors des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cet élargissement des missions visait notamment à permettre à la SEM d'agir pour la revitalisation des centre-villes, poursuivant ainsi l'expérience réussie dans les QPV, par exemple sur le secteur de Vénissy à Vénissieux.

Un périmètre d'intervention a été défini conjointement avec la Métropole et la SEMPAT pour le centre-ville de Vénissieux. Sur prescription de la Métropole à partir des déclarations d'intention d'aliéner reçues par la commune, la SEMPAT pourra donc acquérir des murs commerciaux et/ou d'activités, afin de maîtriser le foncier et donc l'implantation d'activités qualitatives.

Ainsi, le projet de requalification de la place Sublet-Barbusse retenu dans le cadre du Projet de territoire de la CTM des Portes du Sud fait partie d'une stratégie plus large de revitalisation, notamment commerciale, du centre-ville. Le

Projet de territoire de la CTM Portes du Sud

projet de Maison des Mémoires, porté par la Ville dans les locaux de l'ancienne Mairie et du Musée de la résistance et de la déportation et pour laquelle les études préalables ont été lancées, viendra compléter cette dynamique. Grâce au travail conjoint de la Ville et de la Métropole, le centre-ville historique va être amené à évoluer en profondeur dans les prochaines années, et nous nous en félicitons.